

à **Monsieur le Trésorier - Payeur Général**

Objet : Groupe de suivi départemental A.R.T.T. (réunion du 11 juillet)

Nous avons bien pris connaissance de votre invitation à participer à la réunion du 11 juillet 2001 du groupe de Suivi Départemental A.R.T.T.

Il convient tout d'abord de rappeler deux points :

- *S'agissant du dispositif D.G.C.P. sur l' A.R.T.T., les propositions de la Direction devront être définitivement arrêtées en C.T.P.C. puis en C.T.P.M.*
- *Concernant le cadre local de réflexion et d'examen pour l'anticipation de la mise en place de l'A.R.T.T. , possibilité est donnée aux Directions qu'ils s'effectuent au sein du C.T.P.L. ou au sein d'un groupe de suivi.*

Nous avons abordé à plusieurs reprises ces deux points avec vous et nous vous avons demandé de bien vouloir, d'une part, attendre que soit porté à notre connaissance le dispositif définitif concernant la mise en place de l'A.R.T.T., donc après la tenue des C.T.P.C. et C.T.P.M., et d'autre part, choisir comme cadre de réflexion locale le C.T.P.L. , compte tenu que nous ne serions pas attachés au délais de convocation.

Vous avez choisi de constituer un groupe de suivi départemental et de le convoquer avant communication des conclusions des C.T.P.C. et C.T.P.M.

Nous venons d'apprendre que le C.T.P.M. du 6 juillet, en l'absence de quorum, sera vraisemblablement reconvoqué le 13 juillet.

Nous vous confirmons que nous ne prendrons pas part à ce groupe de suivi et prenons le peu d'intérêt que vous portez à nos demandes comme une déconsidération de notre responsabilité et représentativité.

En opérant les choix que vous venez d'annoncer, vous vous privez de la participation des représentants de 95% du personnel.

Cette absence de reconnaissance nous conduira à nous interroger sur nos prochaines participations aux commissions paritaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Trésorier - Payeur Général, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la C.G.T.

Pour F.O.

M. RENAUDIN

J.L. MEUNIER